

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2006

Communauté de Communes du Pays Santon



Communauté de Communes du Pays Santon



Sommaire

- Assurer le développement économique du territoire Page 4
- Participer à une politique sociale cohérente Page 6
- Améliorer la qualité des services Page 8
- Promouvoir la préservation de l'environnement Page 10

édito

Une action qui a du sens

Alors que l'intercommunalité a pu faire couler beaucoup d'encre, ce nouveau rapport d'activités met en lumière notre action, permettant ainsi de comprendre la force et l'intérêt de notre communauté de communes pour un territoire que nous voulons équilibré et solidaire.

Nous sommes au cœur du quotidien de la population : par notre activité de collecte des déchets, avec notre politique en faveur de l'éducation et de l'enfance, par l'intermédiaire de notre service de Pompes Funèbres ou grâce à notre programme d'aides à la rénovation de l'habitat. Quelques exemples parlent d'eux-mêmes : l'ouverture d'une permanence d'information sur l'habitat durable, la création d'une nouvelle déchetterie, le développement des activités thématiques périscolaires. Nous agissons pour le cadre de vie, le développement économique, l'environnement, la solidarité.

Nous avons lancé en 2006 la phase finale de notre réflexion sur la valorisation des déchets en cimenterie, symbolisée par le début des travaux à l'usine de Brassaud. Expérimentations et études auront été nécessaires pour affiner ce procédé unique en France. Dans un autre domaine, l'achèvement de la conception de notre futur hôtel d'entreprises nous a permis de définir un bâtiment fonctionnel et modulable, dédié aux porteurs de projets.

Cette année a été enfin celle des choix d'avenir, avec la décision de concentrer nos efforts sur la réalisation d'un centre aquatique et sur l'entretien et la valorisation du delta des Seugnes. Ces projets illustrent assez bien les deux volets de notre action : elle s'inscrit à la fois dans l'amélioration des services au public et dans la volonté de mener de grands projets communautaires, dans une logique de développement durable et d'aménagement équilibré de notre territoire.

2006 a précisé les contours d'une ambition demeurée intacte : celle d'agir au plus près de chacun et d'anticiper les enjeux de demain. Voilà le sens que nous donnons à notre intercommunalité.



Assurer le développement économique du territoire

L'ESSENTIEL

2006 a été l'année de préparation du chantier de l'hôtel d'entreprises. Moderne, spacieux et fonctionnel le bâtiment accueillera les créateurs et les jeunes entrepreneurs, à la recherche de solutions immobilières pour bien démarrer leur activité. Il sera situé sur la zone des Coteaux, qui, comme en 2005, a poursuivi son développement en accueillant de nouvelles enseignes.

> Un visage pour l'hôtel d'entreprises

L'année 2006 a été celle de la définition des caractéristiques de l'hôtel d'entreprises. Après l'acquisition d'un terrain sur la zone des Coteaux, les consultations pour la mise en oeuvre des travaux ont été lancées en avril. Elles ont permis de définir ce que sera le futur bâtiment.



Il comprendra six modules de 150 m² associant un atelier de production de 130 m², un bureau et un espace sanitaire. Accessible aux personnes à mobilité réduite, il sera entouré d'un parking facilitant l'accès à toutes les entrées indépendantes de chaque module. Fonctionnel et modulable, le bâtiment doit s'adapter aux attentes des porteurs de projet qui ont ainsi, s'ils le désirent, la possibilité de louer plusieurs surfaces. Comme les autres entreprises de la zone, il bénéficie d'un accès haut débit et se trouve à proximité immédiate de l'autoroute A10 et de la future 2x2 voies Royan-Saintes-Angoulême. Un loyer souple et avantageux, évolutif sur les quatre années d'occupation, permettra l'installation des créateurs et des entreprises nouvelles, public cible du projet.

> Transfert de la zone : les entreprises consultées

Pour préparer le futur transfert de la zone des Coteaux, aujourd'hui gérée par la SEMIS, à la Communauté de Communes, des entretiens individuels ont été réalisés avec chaque entreprise présente sur le site. Objectif : recenser leurs attentes et leurs propositions pour mener des actions d'amélioration de la zone en matière de circulation, de collecte des déchets, d'échanges d'informations. La Communauté de Communes réfléchit notamment à la mise en place d'une signalétique sur la zone. C'est une demande forte des entreprises.



> Visites en entreprises

Depuis janvier 2006, une délégation de la Communauté de Communes, emmenée par la Présidente, se rend tous les mois dans une entreprise du Pays Santon. Ces déplacements sont l'occasion de faire le point sur l'activité de l'entreprise et de connaître les hommes et les femmes qui y travaillent. C'est aussi un moyen informel d'échanges entre les décideurs politiques et économiques. Une dizaine d'entrepreneurs a ainsi été rencontrée. Cefam Atlas, EAS, Berflex, Couprie Charpente ou Flash Océan sont quelques exemples des entreprises visitées.



> Nouvelles enseignes sur la zone communautaire

La zone des Coteaux a continué son expansion en accueillant cinq nouvelles entreprises en 2006 : Akéna Véranda, Ford, Amazonia, Lapeyre et les Jardins d'Hiver. A proximité, sur la zone de la Champagne Saint-Georges, il faut également noter la création d'Atlantic Ciné, un multiplexe de sept salles dédié au septième art. Les Coteaux regroupent aujourd'hui 39 entreprises pour 250 emplois. En moyenne donc, ce sont près de huit enseignes nouvelles qui s'installent chaque année sur la zone depuis 2003, date du lancement de la commercialisation.

LES CHIFFRES

- Un million d'euros va être consacré à la réalisation du futur hôtel d'entreprises.
- Le taux de chômage sur le bassin d'emploi de Saintes se situe aux alentours de 7%. C'est le plus bas du département. Par comparaison, le taux national s'élève à 8,8% et le taux départemental à 10%
- La Communauté de Communes verse une subvention de 336 150 € à l'Office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge.
- L'office de Tourisme a recensé 120 000 visiteurs sur Saintes en 2006.



Participer à une politique sociale cohérente

L'ESSENTIEL

La fin de l'OPAH n'a pas mis un terme à la politique incitative en faveur de l'habitat puisque dès 2006 étaient menées les études préalables au Programme d'Intérêt Général. C'est aussi à partir d'un diagnostic sur l'état de la délinquance que le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, réuni pour la première fois en assemblée plénière en janvier, a tracé les grandes lignes de son action future.

> OPAH : les objectifs annuels dépassés

La dernière année de fonctionnement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est aussi la meilleure ! Avec 21 logements conventionnés et 67 propriétaires occupants bénéficiaires des subventions, les objectifs fixés pour 2006 ont été dépassés. C'est en 2006 également qu'a été menée une étude sur le niveau des loyers en Pays Santon. Objectif : savoir si les efforts engagés depuis 2002 devaient être maintenus. Ce diagnostic a notamment permis de constater une pénurie relative de petits logements et d'habitations type 5 ou plus, des loyers élevés pour les petites surfaces et des difficultés encore persistantes pour de nombreux ménages, incapables de verser un loyer supérieur à 550 euros pour un grand logement. C'est sur la base de ce diagnostic que sera voté le Programme d'Intérêt Général en 2007.



> Soutien à la production de logements sociaux : les premières aides versées

Le 1^{er} décembre 2005, les élus communautaires ont voté un programme majeur de soutien à la production de logements sociaux qui s'appuie sur le versement de subventions aux bailleurs et la création d'un fonds habitat durable. En 2006, cette politique a trouvé ses premières traductions concrètes avec l'attribution de 24 500 euros pour la construction de 7 logements à Saint-Sever-de-Saintonge et de 21 000 euros pour 6 habitations à Saint-Vaize. Particularité à Saint-Sever-de-Saintonge : l'utilisation d'une chaudière bois pour alimenter les futurs locaux.

> Création du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Communauté de Communes du Pays Santon s'est réuni pour la première fois le 2 février 2006. Il a pour rôle essentiel de rassembler autour d'une même table tous les acteurs confrontés aux manifestations de la délinquance (élus locaux, police, gendarmerie, justice, bailleurs et acteurs sociaux, Education Nationale, associations...).

C'est donc un lieu d'information et d'échanges où s'évaluent les besoins et se définissent des objectifs communs. Il permet aussi de reconnaître le rôle central des maires, naturellement proches des préoccupations de leurs concitoyens.

A partir d'un diagnostic sur l'état de l'insécurité dans les 19 communes réalisé lors du premier semestre (dont un sondage auprès de la population), le CISPD s'est fixé deux objectifs prioritaires : l'information des habitants d'une part, l'accompagnement de la jeunesse et le soutien à la parentalité d'autre part. Plusieurs groupes sont aujourd'hui au travail pour qu'en 2007 et en 2008 soient mises en œuvre des mesures concrètes dans ces deux domaines en misant avant tout sur la prévention et l'éducation.



> Soutien aux acteurs sociaux

Comme en 2005, la Communauté de Communes a apporté son soutien financier à la Mission Locale de Saintes et de la Saintonge, dont l'objectif est d'accueillir, d'informer et d'orienter les demandeurs d'emploi âgés de 16 à 25 ans. Une subvention de 168 761 euros lui a ainsi été versée, représentant une augmentation de 6% par rapport à l'an passé. De la même manière, des aides financières, respectivement de 57 000 et 16 700 euros, ont été attribuées au SAS et à l'Association pour la Promotion des Tziganes et des Gens du Voyage.

LES CHIFFRES

- Avec un taux de délinquance de 49% en 2006, la Communauté de Communes se situe bien au dessous des moyennes départementales et nationales (respectivement 60 et 63,8%).
- 376 logements ont pu être rénovés grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat depuis sa mise en place. 90 étaient des logements vacants.
- 169 propriétaires occupants ont bénéficié d'un subventionnement variant de 35 à 70% c'est-à-dire des aides destinées particulièrement aux revenus modestes.
- 784 jeunes sont entrés en situation en 2006, ce qui signifie qu'ils ont soit suivi une formation, soit retrouvé un emploi. C'est 50% du public accueilli par la Mission Locale cette année.



Améliorer la qualité des services communautaires

L'ESSENTIEL

Le choix de créer un centre aquatique reste la décision marquante d'une année où l'action de proximité de la Communauté de Communes s'est aussi traduite par un accompagnement des communes, notamment dans le domaine des travaux et de l'urbanisme, et des manifestations inédites, comme la Rando-Découverte du Pays Santon.

> Centre aquatique : un projet prioritaire

Lors du conseil communautaire du 28 septembre 2006, les élus ont donné priorité à la construction d'un centre aquatique, parmi un choix portant sur quatre projets qui avaient été déclarés d'intérêt communautaire. Un groupe de travail s'est constitué dans la foulée pour examiner toutes les hypothèses et déterminer le lieu d'accueil du futur chantier. C'est finalement un terrain de 13 000 m², près du stade Yvon Chevalier, qui sera retenu. Les premières esquisses du projet seront connues fin 2007.



> Les ateliers thématiques périscolaires se développent

Sept nouvelles communes proposent depuis 2006 des activités thématiques dans le cadre de leur accueil périscolaire : Ecurat, Le Douhet, Courcoury, Colombiers, la Chapelle des Pots, Pessines et Bussac-sur-Charente. De même, la « Fête des ATP », qui rassemble en juin animateurs, parents et enfants autour de jeux sportifs, a été déplacée au mercredi après-midi, au lieu du traditionnel mardi soir. Enfin, les Animations Vacances ont été organisées pour la première fois à Fontcouverte en novembre 2006. C'est la troisième commune à accueillir l'opération après Saintes et Bussac-sur-Charente.

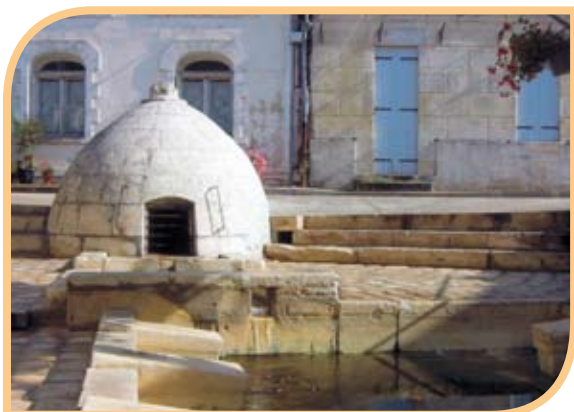
> Travaux : la Communauté de Communes partenaires des communes

D'importants travaux ont été menés dans les communes. La création d'une maison associative à Courcoury, la construction d'un groupe scolaire à Ecurat et Préguiillac, la réalisation d'une nouvelle mairie à Pessines ou l'ouverture d'une salle municipale au Douhet sont les chantiers les plus marquants parmi la trentaine suivie cette année par le service travaux.



> Première édition de la Rando-Découverte du Pays Santon

Le 11 juin 2006 s'est tenue la première édition de la Rando-Découverte du Pays Santon sur les sentiers de randonnées des Gonds, de Courcoury et de Saint-Sever-de-Saintonge. Ce rallye ludique, familial et gratuit s'est substitué à la course cycliste « Bordeaux-Saintes ». Objectif de ce changement : mettre sur pied un événement familial et participatif, destiné à faire connaître les circuits de randonnées communautaires.



> Les communes passent au PLU

Le service urbanisme a poursuivi l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme des communes des Gonds, de Vénérand, de Saint-Sever-de-Saintonge, de Courcoury et de la Chapelle des Pots. Cette dernière a notamment décidé, avec l'appui technique du service urbanisme, d'engager une étude spécifique sur les eaux pluviales pour mieux connaître ses écoulements et l'aider dans la planification de ses aménagements futurs. Aux Gonds enfin, les élus communaux ont mené une étude spécifique sur la création d'une future zone AU près du bourg.

LES CHIFFRES

- La Communauté de Communes consacrera 12,4 millions d'euros à la réalisation du centre aquatique.
- 500 enfants participent chaque trimestre à l'une des 60 activités proposées dans le cadre des ateliers thématiques périscolaires.
- 134 projets d'action ont été menés avec les classes maternelles et primaires pendant le temps scolaire.
- La première édition de la Rando-Découverte du Pays Santon a rassemblé plus de 300 personnes.
- Le service urbanisme a instruit 541 permis de construire, 677 déclarations de travaux, 972 renseignements d'urbanisme, 52 permis de démolir, 362 certificats d'urbanisme et 19 lotissements.



Promouvoir la préservation de l'environnement

L'ESSENTIEL

Véritable projet de développement durable, l'entretien et la valorisation du delta des Seignes a été voté en septembre. Autre chantier phare de l'année : les travaux d'extension de l'usine de Brassaud, qui lancent la phase opérationnelle de valorisation des ordures ménagères en cimenterie. Enfin, de nouveaux services ont été mis en place : la déchetterie nord et la permanence d'information sur les énergies renouvelables et l'habitat durable.

> Extension de l'usine de Brassaud

Les travaux d'extension de l'usine de Brassaud ont démarré en décembre 2006. Les 300 m² supplémentaires doivent accueillir la nouvelle chaîne de tri et d'affinage dont la Communauté de Communes fera l'acquisition pour permettre la combustion des ordures ménagères en cimenterie. Pièce maîtresse du nouveau dispositif : un broyeur, acheté dès le mois de juin, qui transforme les déchets en confettis. Ce procédé de valorisation, unique en France, a été expérimenté entre 2005 et 2006. Niveau d'humidité, granulométrie, degré de combustion... tout a été pris en compte pour assurer la compatibilité avec les fours de l'usine Calcia. Grâce à cette alternative à l'enfouissement, 40% des ordures ménagères résiduelles partiront désormais en cimenterie au lieu de terminer leur vie à la décharge de Clérac.



> Un projet pour le delta des Seignes

Trésor naturel du Pays Santon, riche d'une faune et d'une flore variées, mais fragilisé par les embâcles et les inondations, le delta des Seignes a été « classé » projet prioritaire de la Communauté de Communes le 28 septembre 2006. Il se déclinera en trois axes : l'entretien et la valorisation des boisements, l'ouverture du site au public et le maintien des activités traditionnelles gestionnaire du milieu, dans un souci de préservation du site, de sa richesse et de ses particularités. Un chargé de mission sera chargé de suivre cette action de développement durable qui combine objectifs environnementaux, sociaux et économiques.

> Ouverture de la déchetterie Nord

La déchetterie nord, située rue de Taillebourg à Saintes, a été mise en service en janvier. Elle remplace la déchetterie des Arcivaux qui a définitivement fermé ses portes. Le site accueille les déchets recyclables et le tout venant des particuliers grâce à une plate-forme innovante et modulable, unique en Charente-Maritime. Ce quatrième service permet désormais à la Communauté de Communes de proposer aux particuliers et aux professionnels un réseau complet de déchetteries.



> Une permanence sur l'habitat durable

La Communauté de Communes a ouvert le 11 janvier une permanence sur les énergies renouvelables et l'habitat durable à la Maison de l'Habitat. Une fois par semaine, un conseiller énergie reçoit les usagers pour les informer et les conseiller sur les nouveaux équipements non polluants et les différents procédés de chauffage, d'isolation et de régulation qui permettent de réduire les consommations d'énergies et de réaliser des économies financières. La permanence s'adresse à tous : aux propriétaires désireux de changer leurs équipements domestiques comme aux personnes qui ont des projets de construction d'habitations individuelle ou collective. Elle a été labellisée par l'ADEME.

LES CHIFFRES

- Un habitant du Pays Santon recycle près de 88 kg de déchets par an contre 71 kg pour la moyenne nationale.
- 21 871 tonnes d'ordures ménagères sont traitées chaque année à l'usine de traitement de Chermignac
- 40 euros : c'est la différence entre le coût d'enfouissement d'une tonne d'ordures ménagères (il s'élève à 60 euros) et le prix de leur traitement par combustion en cimenterie (20 euros).
- On compte plus de 100 espèces d'oiseaux et quarante de mammifères dans le delta des Seignes. Deux d'entre elles sont menacées de disparition à l'échelle mondiale : le râle des genêts et le vison d'Europe.
- 9 personnes en moyenne ont été reçues chaque jour à la permanence sur l'habitat durable



Perspectives 2007

- **Economie** : ouverture de l'hôtel d'entreprises, audit de renouvellement de la ZAC des Coteaux
- **Social** : Programme d'Intérêt Général, Rénovation urbaine de Saintes
- **Services** : consultations sur le projet de centre aquatique, nouveaux services à la Maison de l'Habitat
- **Environnement** : phase finale de la valorisation en cimenterie, poursuite de Charente et Seugnes

